

**Pôle animation jeunesse, sports  
et vie associative**

Metz, le 27 janvier 2011

Service animation jeunesse  
éducation populaire et vie étudiante  
SR

**26**

**R A P P O R T**

**OBJET : ACOMPTE SUR LES SUBVENTIONS 2011 POUR LES  
ASSOCIATIONS SOCIO-EDUCATIVES CONVENTIONNEES**

Afin de permettre aux associations conventionnées de démarrer l'année 2011 dans les meilleures conditions, il est proposé de statuer sur une participation au financement des dépenses liées au démarrage des projets, sous la forme d'un acompte à valoir sur la subvention qui sera attribuée à l'association pour l'année 2011 (acompte de 50 % de la subvention 2010). Le montant définitif de la participation municipale au titre du conventionnement pour 2011 sera évalué après réception des bilans 2009/2010 incluant les justificatifs des frais d'exploitation des bâtiments municipaux et étude des projets 2011, puis examiné lors d'un prochain Conseil Municipal. Le montant des acomptes proposés s'élève à 900 781 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

## MOTION

### **OBJET : ATTRIBUTION D'ACOMPTE SUR LES SUBVENTIONS 2011 POUR LES ASSOCIATIONS SOCIO-EDUCATIVES CONVENTIONNEES**

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE d'accorder les subventions suivantes pour un montant 900 781 €.

### **ACOMPTE SUR LES SUBVENTIONS 2011 POUR LES ASSOCIATIONS SOCIO-EDUCATIVES CONVENTIONNEES :**

- Association Messine Interfédérale et Solidaire Patrotte	76 110 €
- Maison de la Culture et des Loisirs de Metz	72 549 €
- Maison des Jeunes et de la Culture de Metz Quatre-Bornes	70 157 €
- M.J.C. Borny	66 000 €
- Maison des Associations du Sablon – Centre Social	51 138 €
- Association pour le Développement des Actions Culturelles et Sociales de Bellecroix (A.D.A.C.S.)	47 535 €
- Maison des Jeunes et de la Culture de Metz Sud	50 890 €
- Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz Borny (Centre Social du Petit Bois)	47 645 €
- Centre d'Animation Culturelle et Sociale Georges Lacour	42 299 €
- Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz Borny (Centre Social Champagne)	43 494 €
- Interassociation de Gestion des Centres Socioculturels de la Grange-aux-Bois	38 387 €
- Comité de Gestion du Centre Socioculturel de Metz Centre	35 809 €
- Centre Culturel de Metz Queuleu	26 703 €
- Centre d'Activités et de Loisirs de Plantières	27 208 €
- Fédération Culture et Liberté	22 500 €
- Famille Lorraine de Metz Devant-les-Ponts	12 080 €

- Association DADA	8 260 €
- Centre de Renseignement et d'Information - Bureau Information Jeunesse	19 239 €
- Association des Jeunes de Borny	7 600 €
- Familles de France – Fédération de Moselle	7 404 €
- Association NAN BARA	8 550 €
- Association Together	3 500 €
- Association Pushing	1 500 €
- Magny'Anim	3 875 €
- Interassociation de Gestion du Centre Familial, Social et Culturel de Metz Magny	31 002 €
- Association de Gestion du Centre Socioculturel de Metz Vallières	20 081 €
- Association de Gestion du Centre Socioculturel de la Corchade	16 687 €
- Association de Gestion et de Développement de l'Auberge de Jeunesse	17 900 €
- Association de Gestion du Centre Saint-Denis de la Réunion	15 654 €
- Association de Gestion du Centre Socioculturel et Sportif de Sainte-Barbe Fort-Moselle	9 025 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions ou avenants à intervenir avec les associations susvisées ou les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice 2011.

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI